

## SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 11/03/2013

**Compte - rendu du CTL (comité technique local) du 11/03/2013****1/ BUDGET**

L'administration a représenté le budget suite au vote contre de l'ensemble des organisations syndicales lors du CTL du 07/02/ 2013.

Aucune présentation nouvelle n'a été faite sur le fond du dossier, le DRFIP s'étant engagé à faire un point en fin de semestre. Il espère des rallonges et s'est voulu rassurant en affirmant qu'il n'y avait pas de projets formalisés sur les redéploiements de trésoreries en Moselle.

**FO dans sa déclaration liminaire ( au verso de ce compte-rendu) a réitéré son vote contre ce budget qui va entraver le bon exercice de nos missions et créer des tensions dans tous les services et postes.**

**2/ HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA CITE ADMINISTRATIVE A METZ**

Pour améliorer les conditions de vie au travail des agents de la régie (dixit la direction) , l'amplitude horaire sera réduite avec des horaires d'ouverture(8h30-17h30 au lieu de 5h45 -18h) à compter du 01/09/2013. Des badges d'accès seront fournis à tous les agents de la cité.

**FO DGFIP :**

- a souligné la célérité dont fait preuve notre direction dans ce dossier, on l'a connue moins empressée lors des épisodes réparations de l'ascenseur et des fenêtres.
- souhaite que ces nouveaux horaires n'entravent pas le bon entretien et la bonne gestion de la Cité administrative.
- a demandé qu'il soit acté dans le PV de cette réunion que ce projet n'entraîne pas de suppressions d'emplois à la régie à court ou moyen terme. Pas de réponse de l'administration.
- a précisé que la multiplication des badges d'accès augmente les risques en matière de sécurité.

Un nouveau point sur le fonctionnement de la régie à la Cité sera fait lors d'un prochain CTL.

La direction a précisé que les locaux actuellement vacants à la Cité seront occupés par des services de la DIRECCTE.

FO a demandé qu'une fiche soit faite sur la situation des parkings des agents à Metz. ( Arsenal-Cité et Pontiffroy)

**3/ DEMENAGEMENT DU SERVICE COURRIER LE TEMPS DES TRAVAUX DE LA TOITURE DU BATIMENT CUREL**

Pendant la durée des travaux (21 semaines), le service du courrier Rue Curel sera relogé provisoirement à compter de fin mars début avril dans le bâtiment Saint-Thiébauld.

Les utilisateurs seront dotés de badges d'accès.

#### **4/ QUESTIONS DIVERSES**

- **Installation de la TPH( Trésorerie Hospitalière) à Mercy :**

**FO DGFIP :**

- a rappelé sa revendication de maintien de l'indemnité de résidence pour tous les agents en poste sur ce site (supprimée depuis début 2013) la TPH dépendant de la commune d'Ars-Laquenexy et non plus de Metz. La direction a précisé qu'une solution éventuelle pourrait être trouvée suite au recensement effectué par l'INSEE sur la notion de continuité de commune. A suivre
- a condamné l'attribution restrictive de la prime de restructuration
- a demandé le maintien du remboursement des frais de déplacement pour les agents de la TPH à Mercy effectuant un stage à Metz. A suivre
- le problème des odeurs : le CHSCT sera saisi d'une demande d'analyse d'air.
- la question des parkings serait en voie de règlement avec l'aménagement d'un parking supplémentaire. ENFIN !

- **Frais de déplacement :**

**FO a rappelé sa demande d'une revalorisation des frais de déplacement par un courrier à la ministre de la Fonction Publique en date du 21 février 2013.**

Suite aux interrogations multiples des agents sur la diminution du montant des frais remboursés, **FO DGFIP a demandé, comme la direction s'y était engagée lors du CTL du 3 décembre 2012 une application intelligente de la note à paraître sur les modalités pratiques de calcul.**

Une présentation sera faite aux chefs de services. La Direction a précisé que les distances saisies sont soumises au contrôle RH mais qu'il n'a pas vocation à se substituer systématiquement à l'état saisi dans AGORA par l'agent et validé par son chef de service.

- **Listes d'aptitude**

**FO DGFIP** a de nouveau interrogé l'administration sur les dates et les volumes de promotions : aucune réponse de l'administration.

- **Démarche stratégique**

En réponse à la question de FO, la direction a précisé qu'il n'y avait pas eu de déferlement de témoignages des agents. Pour FO le but inavoué mais bien réel n'est pas d'améliorer le service public mais de réduire nos effectifs au travers des simplifications.

- **Dossiers à fort enjeu (D.F.E.)**

FO DGFIP a interrogé la direction sur la nouvelle répartition des dossiers à fort enjeu. La nouvelle définition donnée par la centrale aboutit à une réduction du nombre de dossiers dans le 57 (équivalent à 1 emploi). L'accent est mis sur l'analyse patrimoniale de ces dossiers qui seront vérifiés par les FIE. Les SIP auront en charge une catégorie de sous-DFE mais cependant à enjeu.